

DOSSIER



ÉROSION DANS LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Oleg Sokolsky

« R »

OBERT (« LE ») : **Érosion** :

« Action d'usure et de transformation que les eaux et les agents atmosphériques font subir à l'écorce terrestre » (le treckeur du 25-Bosses est donc un agent atmosphérique!)¹.

Phénomène qui ne date pas d'hier. Les sables bellifontains se sont déposés il y a 35 millions d'années et l'érosion a dû très vraisemblablement débuter une ou deux années plus tard.

Accélérons ; fin du Tertiaire (moins cinq millions d'années), les cours d'eau franciliens et leurs affluents érodent aussi, créant les belles vallées de la région et initiant, par l'entraînement du sable et la rupture des bancs de grès qu'il soutient, les chaos qui font l'originalité de notre massif.

Durant le dernier millénaire un nouveau type d'érosion apparaît : les carrières, de grès ou de sable, peu importe. Le substrat est extrait et déplacé vers des destinations diverses (Murano pour le verre, Paris en prévision de mai 1968, etc.) laissant des cavités et dépressions qui ne sont pas comblées et qui, par Newton (la pesanteur, merci Gotlib!) et les agents atmosphériques (toujours eux!), continuent de s'éroder plus ou moins doucement (rocher Saint-Germain : décembre 2017).

Ces cinquante dernières années, une sorte d'érosion, connue depuis bien longtemps, a pris une ampleur imprévue à la suite de l'augmentation de la fréquentation humaine sur le sol, souvent de sable² de la forêt. Peut être le problème n° 1 du massif.



Érosion due au passage de VTT

Les carrières, gens de terrain qui avaient parfaitement identifié le phénomène, stabilisaient les chemins de décharge des carrières, y compris leurs faces latérales en cas de tranchée, par un pavage pour qu'ils résistent aux nombreux passages des chevaux et charriots transportant leur production. Les Sylvains à leur suite firent de même en anticipant l'érosion sur les parties sableuses et/ou tourmentées de leurs itinéraires.

Cela n'a malheureusement pas vraiment été le cas lors de l'impressionnant développement de la randonnée et de l'escalade vers la fin du siècle précédent.

Pour la randonnée, à pied, à « treck », à cheval, à vélo, en trottinette,... la transition de quelques visiteurs par semaine aux cohortes de plus de 50 participants bâtonnés tous les week-ends (sans oublier celles de la semaine) sur des chemins sableux, même horizontaux, a aug-

menté de façon exponentielle (sinon factorielle) l'impact des passages.

Une fois les fines couches de limon et de végétation disparues, c'est le sable qui flue et la petite semaine de tranquillité qui suit le week-end ne permet pas le début de reverdissement de la zone touchée. D'autant plus que, comme progresser sur une zone mouvante c'est fatiguant, les promeneurs empruntent les bords des sentiers en détruisant la végétation latérale, seule capable de limiter les dégâts. Résultat : la sente sableuse initiale devient une avenue, type plage landaise. Le lieu privilégié, surtout dans les pentes, d'écoulement des eaux d'orage dont c'est l'un des buts principaux (sinon pourquoi des orages ? Je vous le demande !). D'où la création de véritables tranchées commençant à entailler certaines éminences bellifontaines et « troispignonesques ».

1) Daniel Obert (organisateur des sorties géologie de l'Aaff), « Érosion : phénomène positif et nécessaire qui a généré et sculpte encore nos magnifiques chaos rocheux », *Paris-Chamonix*, mai 1979. Entendu sur le 25-Bosses : « Éroder, ça creuse ; vivement qu'on bouffe ! ».

2) Substance siliceuse – 99,8 % – très stable et sans grande consistance ni résistance aux actions mécaniques.



Blocs de grès écroulés au Rocher Saint-Germain (décembre 2017)

Solution hétérodoxe proposée par certains, on patiente et attend que le bas de la bosse soit atteint et il ne reste plus qu'une stabilisation horizontale à réaliser. Satisfaisant ? Hum ?

C'est surtout l'évolution du sentier des 25-Bosses, balisé en 1969/1970, qui a fait prendre conscience qu'il fallait chercher à diminuer cette érosion catastrophique³. Au début des années 80, lors de rencontres entre ONF (Trois-Pignons), COSIROC et AAFF, il a d'abord été décidé de supprimer la traversée des deux bosses de Châteaveau et de la Justice de Chambergeot, le parcours balisé étant plus qu'érodable et quasiment sans possibilité de stabilisation hors travaux très importants (ce qui fut réalisé rapidement. L'abandon et le détour nécessaire ; pas les travaux !).

Une vingtaine d'années plus tard, il est devenu évident que ce sentier, comme les classiques itinéraires du massif de la Dame-Jouanne, nécessitait des actions locales fortes et nombreuses pour stabiliser les zones qui continuaient à s'éroder de façon galopante. Ce furent les premiers platelages, réalisation ONF lourde mais efficace, au désert d'Apremont et à la Dame Jouanne, puis des marches de bois ou de grès qui depuis vingt ans font la preuve de leur efficacité mais aussi de la difficulté de leur réalisation et entretien. Pour le 25-Bosses, le GIRAFF réalise

actuellement ce très gros travail ; mais pour les autres sentiers ?

Remarquons aussi que cette anticipation des dégâts érosifs a été parfois réalisée lors de modifications d'itinéraires actuels, mais avec vingt à trente ans de retard. Durs à rattraper !

AUTRE ESPÈCE ÉROSIVE : LES GRIMPEURS !

Une remarque initiale : les grimpeurs et randonneurs de jadis étaient très conscients de leur impact sur le milieu, leur participation très active au COSIROC en est une preuve incontournable. Ce n'est malheureusement plus le cas.

Actuellement : grimpeurs, trekkeurs, consommateurs, même combat : liberté d'abord (synonyme : n'importe quoi ; « plaisir sans réfléchir ») !

Si les circuits d'escalade (de jadis, il y a quarante-cinq ans !) étaient le fil d'Ariane de la grimpe « bleausarde », vers 1960/1990, ce n'est plus le cas maintenant. Avant l'an 2000, une modification légère du tracé de l'itinéraire était à peu près respectée et pouvait permettre d'éviter une zone érosive bien identifiée. Actuellement, le suivi d'un circuit (comme celui du balisage le long d'un sentier) n'est plus vraiment d'actualité et l'on passe d'un caillou ou d'un passage à l'autre sans soucis de logique numérique ou de difficulté, en traînant lentement, c'est dur sur le sable !, son « crash-pad » (ma-

telas amortisseur de chute, en principe) derrière soi comme une tondeuse à calune et en le laissant tomber au pied du prochain objectif, écrasant tout ce qui se trouve dessous (tiens, un grimpeur !). La végétation est étouffée (même les ronces !), le sable mis à nu et, avec l'érosion qui s'ensuit, il se crée de grandes plages désertiques autour des blocs à succès.

On est bien loin des inquiétudes qui ont conduit à l'initiative par le COSIROC (association de grimpeurs) des opérations de stabilisation du 95,2 en début des années 80 et surtout en 1995 (opération conjointe avec l'ONF, 120 intervenants sur la bosse).

Le seul point positif actuel, en rapport avec l'érosion, de l'évolution des circuits d'escalade, est que les pistes fléchées étant beaucoup moins suivies, l'érosion le long de leur tracé n'est plus que ponctuelle et a, de même que les grimpeurs, quasiment disparu dans un bon nombre de massifs (moi : j'suis grimpeur, la désaffection de ce type d'escalade me désole, mais qu'y puis-je ?

Pour terminer ce petit tour des érosions il faut signaler l'existence de l'érosion éolienne, très discrète, due au sable projeté par le vent sur la surface du grès. Bien que peu sensible, et paraissant anecdotique, elle a son importance car elle corrode les gravures rupestres peu protégées. Ajoutons-y, érosion toujours, cette manie de certains visiteurs des cavités ornées de recouvrir de sable les zones gravées – soit disant pour les dissimuler – sable que l'on dégage à grands coups de brosse à chaque visite. Rien de tel pour effacer ces témoins archéologiques. Du vent ? Toujours du vent ! ■

N.B. : le sentier des 25-Bosses a été créé à partir d'un projet commun de deux membres de « la bande à Puck » (Wladi et Dédé. Des copains !).

Puck (Pierre Nédélec, ingénieur chimiste qui travaillait chez Pechiney-Ugine-Kuhlmann d'où son surnom) : un très bon « bleausard » (l'Orange des Gros-sablons comme de nombreux autres circuits) mais surtout un grimpeur au caractère tranché mais rassembleur et tourné vers les autres, quels qu'ils soient (grimpeurs, randonneurs, bulleurs...)

3) Des tentatives de parcours « montagnard » en crampons n'ont pas arrangé les choses... ni les crampons !

BIBLIOGRAPHIE

(tous les numéros de *Paris-Chamonix* cités sont téléchargeables via l'Internet, les numéros de *la Voix de la Forêt* cités sont disponible au local des AFF)

Marcel Brot, « L'Érosion dans le Massif de Fontainebleau », *Paris-Chamonix* n° 27, mai 1978.

Daniel Obert, « À propos de l'érosion », *Paris-Chamonix* n° 32, mai 1979.

Paul Vassal, « Et si la Dame Jeanne basculait ? », *Paris-Chamonix* n° 35, janvier 1980.

Virginie Brancotte et Mathilde Rubin, « Dynamique érosive et dynamique végétale dans l'amphithéâtre des Trois-Pignons, espace péri-urbain à forte fréquentation », mémoire de maîtrise de géographie, Paris-VII, 1988.

COSIROC et Amis de la forêt de Fontainebleau, « Lutte contre les effets de l'érosion, aux Trois-Pignons, au 95,2 », *la Voix de la Forêt*, 1995/2 (*sic*), p. 9.

Daphné Beauvais (future Chlorofilm, la société qui réalise notre film), « L'impact de la fréquentation sur les massifs rocheux et sableux de la forêt de Fontainebleau : Le risque d'érosion et sa gestion », mémoire de maîtrise, Institut de géographie, Paris-1-Sorbonne, 1998.

Oleg Sokolsky, « Historique du 25-Bosses et de la lutte anti-érosion », *Paris-Chamonix* n° 148, février 2001.

Oleg Sokolsky, « Historique du circuit des 25-Bosses et de la lutte pour ralentir l'érosion », *la Voix de la Forêt*, 2001/1, pp. 29-32.

Thierry Pain, « 3 Pi ne font pas 25 », *Paris-Chamonix* n° 149, avril 2001.

François Beaux, « Problèmes liés à l'érosion dans le massif de la Dame-Jouanne », *la Voix de la Forêt*, 2002/1, pp. 6-7.

Et bien sûr, « les Grès à Fontainebleau. Carrières et carriers », n° 2 des *Cahiers des AFF*, 40 pages, cahier central de photographies en couleurs (8 pages).



Aux Gros-Sablons, érosion due au passage des piétons



Constat de ravages VTT - Parcelle 387 - 6 février 2018